

Département de littératures et de langues du monde (DLLM)

SECTION D'ÉTUDES HISPANIQUES

Guide du 1^{er} cycle

2025-2026

Les informations contenues dans ce guide peuvent changer pendant l'année. Il est fortement recommandé de se tenir à jour en consultant régulièrement le site du département (<http://www.llm.umontreal.ca>), ainsi que [l'Espace StudiUM pour les étudiant·e·s des programmes de 1^{er} cycle en études hispaniques.](#)

INDEX

Responsable des programmes du premier cycle / Gestion des dossiers académiques.....3

I. ADMISSION GÉNÉRALE

- 1.1 Conditions générales d'admission à l'Université.....4
- 1.2 Règlement pédagogique.....4

II. LA SECTION D'ÉTUDES HISPANIQUES

- 2.1 Cours et programmes. Langue d'enseignement.....5
- 2.2 Programmes de premier cycle.....5
- 2.3 Cours de langue.....7
- 2.4 Corps professoral8
- 2.5 Bourses et possibilités d'emploi au premier cycle.....9
- 2.6 Soutien aux études : SÀE et SAFIRE9
- 2.7 Programme d'échanges10
- 2.8 Vie étudiante10
- 2.9 Carrefour interdisciplinaire et interculturelle (CII).....10

III. CHOIX DE COURS ET DESCRIPTION DES COURS

- 3.1 Structure des programmes et cheminements type.....11
- 3.2 Composition des blocs de cours.....11
- 3.3 Description des cours12

Horaires des cours (A25 - H26).....13

Intégrité intellectuelle et plagiat14

Références pratiques.....16

RESPONSABLE DES PROGRAMMES DU 1^{er} CYCLE

Ana Belén MARTIN SEVILLANO

Professeure agrégée

ab.martin.sevillano@umontreal.ca

Pavillon Lionel-Groulx

514-343-2498 #3608

En tant que **responsable des études du 1^{er} cycle**, Mme Ana Belén MARTÍN SEVILLANO est la principale **conseillère pédagogique** des programmes de Mineure, Majeure et Bacc. spécialisé en études hispaniques. En plus, elle est **responsable du programme d'échanges**. Mme. Martín Sevillano prend toutes les décisions de type académique sur les dossiers des étudiant·e·s (par exemple, les approbations de substitutions des cours, transfert des cours, équivalences, etc).

GESTION DES DOSSIERS ACADÉMIQUES

La technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) accueille et renseigne les étudiant·e·s; elle vérifie et contrôle leur cheminement académique (admission, inscription et octroi des grades). Elle répond toutes les questions de type administrative et technique sur le cheminement scolaire.

TGDE 1^{er} cycle : Lynne Thuot

1er-cycle@littlm.umontreal.ca

Pavillon Lionel-Groulx

3150 Jean-Brillant, bureau C-8094

514 343-7255

Deux messages importants :

***N'oubliez pas que le premier responsable du dossier académique c'est l'étudiant·e. Veuillez vérifier l'état de votre dossier académique dans votre [Centre étudiant](#).**

****Veuillez toujours indiquer votre matricule dans vos échanges avec le responsable académique et la TGDE. Et n'oubliez pas d'utiliser l'adresse de courriel institutionnel (@umontreal.ca).**

Pour des renseignements généraux concernant les programmes en études hispaniques, consultez le [site web du département](#).

Département de littératures et de langues du monde

Université de Montréal

Pavillon Lionel-Groulx, 3150 rue Jean-Brillant

Montréal (Québec) H3T 1N8

514-343-6222

info-llm@umontreal.ca

I. ADMISSION GÉNÉRALE

1.1 CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION À L'UNIVERSITÉ

Information générale

Toutes les informations pertinentes aux études à l'Université de Montréal sont diffusées sur ce site : www.etudes.umontreal.ca

Dates limites d'admission

Au 1^{er} cycle :

- au plus tard le 1^{er} mars pour les trimestres d'été et d'automne (cette date est susceptible d'être modifiée).
- au plus tard le 1^{er} novembre pour le trimestre d'hiver.

Demande d'admission

Bureau du registraire

Pavillon J.A. DeSève
2332 boul. Édouard-Montpetit (3^e étage)
514-343-7076
admissions@regis.umontreal.ca

Statut de l'étudiant·e

L'étudiant·e régulier·e est admis·e dans un programme d'études et postule un grade universitaire. Il/elle peut s'inscrire à plein temps (minimum de 12 crédits pour un trimestre) ou à temps partiel. L'étudiant·e libre s'inscrit à un cours, mais ne postule pas de grade universitaire; il/elle reçoit toutefois une attestation d'études s'il/elle satisfait aux exigences du ou des cours qu'il/elle a suivis. L'étudiant·e libre peut s'inscrire jusqu'à la première semaine du début de session.

Inscription (choix des cours)

Infos importantes : www.etudes.umontreal.ca/inscription/index.html

1.2 RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

Afin de mieux connaître leurs droits, et ceux des autres, les étudiant·e·s sont invité·e·s à prendre connaissance du [Règlement des études de premier cycle](#).

La Section souhaite attirer tout particulièrement l'attention des étudiant·e·s sur les articles concernant le **plagiat** dans le *Règlement disciplinaire sur le plagiat et le fraude* : <http://www.integrite.umontreal.ca>.

Les étudiant·e·s peuvent s'adresser à l'ombudsman de l'Université de Montréal pour une information, un conseil ou une intervention. Tél. : 514-343-2100 (ombudsman@umontreal.ca).

II. LA SECTION D'ÉTUDES HISPANIQUES

La Section d'études hispaniques fait partie du **Département de littératures et de langues du monde** (DLLM). Ce département est lui-même intégré à la **Faculté des arts et des sciences** (FAS) de l'Université de Montréal.

2.1 COURS ET PROGRAMMES. LANGUE D'ENSEIGNEMENT

La Section propose une grande variété de **cours** de langue, de civilisation et de littérature de l'Espagne et des pays de l'Amérique latine, dans leur dimension actuelle autant qu'historique.

Elle offre plusieurs **programmes** aux différents cycles :

Au premier cycle :

- **Baccalauréat** en études hispaniques
- **Majeure** en études hispaniques
- **Mineure** en études hispaniques
- **Mineure** en études latino-américaines
- **Certificat de traduction 3^e langue** (orientation espagnol-français ou français-espagnol), en collaboration avec le Département de linguistique et de traduction.
- **Microprogramme en langue et cultures hispaniques**

Au deuxième et troisième cycle :

- **M.A.** (études hispaniques), avec deux options : Langue et littérature (modalités avec mémoire et avec travail dirigé), et Espagnol langue seconde (modalité avec stage).
- **Ph. D.** (littérature), option Études hispaniques.

La langue d'enseignement est principalement l'**espagnol**. Selon le programme choisi, les étudiant·e·s dont la connaissance de cette langue est jugée insuffisante doivent suivre des cours de la série Espagnol 1 (ESP1901) à Espagnol 6 (ESP1906). Veuillez noter que, pour le Baccalauréat en Études hispaniques et la Majeure, les cours ESP1901 et ESP1902 doivent être suivis hors programme.

Plusieurs cours ESP sont aussi offerts en **français** : *Civilisation espagnole* (ESP1215), *Cinéma et littératures hispaniques* (ESP2400), *Civilisation hispano-américaine* (ESP1317).

2.2 PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

Baccalauréat spécialisé en études hispaniques

Le Baccalauréat spécialisé en études hispaniques (90 crédits, répartis idéalement sur 6 sessions, ou 3 ans) constitue un programme complet et diversifié qui permet d'obtenir de solides connaissances dans des domaines complémentaires tels que l'étude et la didactique de la langue espagnole, l'étude et la méthodologie des littératures hispaniques (dans un esprit de dialogue avec d'autres pratiques culturelles telles que le cinéma), les civilisations espagnole et hispano-américaine, la théorie et la pratique de la traduction espagnol-français/français-espagnol. La presque totalité des cours étant dispensée en espagnol, les étudiant·e·s peuvent acquérir une excellente compétence langagière.

Les cours de première année des programmes de Bac spécialisé et de Majeure sont très généraux et visent une introduction à la langue espagnole ou une amélioration de la performance langagière. Ces cours portent le sigle ESP1... Ils sont aussi l'occasion d'acquérir des connaissances générales sur les cultures des pays hispanophones.

Les deuxième et troisième années (ESP2... et ESP3...) constituent un contact plus approfondi avec diverses pratiques culturelles en langue espagnole (littérature consacrée, littérature populaire, cinéma, etc.), ainsi qu'avec des outils d'analyse de ces textes, sans oublier l'étude de la langue espagnole dans son état actuel et son évolution à travers les siècles.

Afin de compléter sa formation, l'étudiant doit aussi prendre quelques cours dans des disciplines complémentaires telles que l'anthropologie, les études françaises, l'histoire, l'histoire de l'art, la linguistique, la littérature comparée, la science politique, etc.

Ce programme offre un accès direct à la maîtrise en études hispaniques, diplôme susceptible d'être complété ensuite par un doctorat, pour les personnes désireuses d'entreprendre une carrière universitaire. Outre la voie qu'il ouvre sur l'enseignement post-secondaire, le baccalauréat spécialisé constitue une solide plateforme pour aborder une carrière en lien avec le monde hispanique.

Majeure en études hispaniques

La Majeure en études hispaniques (60 crédits, répartis idéalement sur 4 sessions, ou 2 ans) propose aux étudiants, d'une part, d'améliorer leur formation de base en langue espagnole par des cours approfondis tels que conversation avancée, composition, traduction, étude de l'espagnol d'Amérique. Il leur permet, d'autre part, d'enrichir cet apprentissage linguistique par des cours de littérature, de cinéma et littérature et de civilisation des pays hispanophones.

La Majeure est habituellement combinée avec une mineure dans une autre discipline afin de constituer un Baccalauréat par cumul (par exemple, un [Baccalauréat par cumul ès arts](#) ou un [Baccalauréat par cumul en langues modernes](#)). La Majeure en études hispaniques peut aussi être combinée avec le [Certificat en traduction troisième langue](#) (traduction espagnol-français/français-espagnol).

Mineure en études hispaniques

La Mineure en études hispaniques (30 crédits, soit 10 cours répartis idéalement sur 2 sessions) a été conçue pour offrir aux étudiants venant d'horizons divers (cégeps, autres départements, marché du travail) une formation de base solide en langue espagnole et un premier contact avec la culture des pays hispanophones (Espagne et l'Amérique latine).

Du fait de sa flexibilité, ce programme peut accueillir aussi des étudiant·e·s qui possèdent déjà des connaissances plus avancées en langue espagnole : ils/elles y trouveront un cadre pour s'initier à une formation universitaire par des cours de langue, de civilisation, de littératures et autres pratiques culturelles du monde hispanique. La Mineure est habituellement combinée avec une majeure (ou deux autres mineures) dans une autre discipline afin de constituer un Baccalauréat par cumul (par exemple, un [Baccalauréat par cumul ès arts](#) ou un [Baccalauréat par cumul en langues modernes](#)).

Mineure en études latino-américaines

La Mineure en études latino-américaines (30 crédits, soit 10 cours répartis idéalement sur 2 sessions) a été conçue pour offrir aux étudiant·e·s venant d'horizons divers (cégeps, autres départements, marché du travail) la possibilité d'acquérir une meilleure connaissance de l'Amérique latine. Elle se caractérise par une approche multidisciplinaire et des enseignements centrés sur une région particulière.

Elle vise à offrir une formation polyvalente qui mène au marché du travail (fonction publique, communications, coopération internationale, affaires et enseignement). La mineure est habituellement combinée avec une majeure dans une autre discipline afin de constituer un baccalauréat.

Certificat de traduction troisième langue (espagnol-français / français-espagnol)

Ce programme est proposé par le Département de littératures et de langues du monde (Section d'études hispaniques) conjointement avec le Département de linguistique et de traduction (Section de traduction) : il a comme objectif une formation complémentaire en traduction espagnol-français ou français-espagnol.

Ce programme s'adresse à des étudiant·e·s titulaires d'une majeure ou d'un baccalauréat en études hispaniques, maîtrisant le français et l'anglais. Il peut accueillir également des étudiant·e·s détenteurs d'une majeure ou d'un baccalauréat spécialisé en traduction (anglais-français) qui ont des connaissances de langue espagnole jugées équivalentes à celles du niveau de la Majeure en études hispaniques.

Le certificat est limité à la traduction générale et à une initiation à quelques domaines spécialisés. Il prépare à la pratique professionnelle, orientée vers une spécialisation. Le programme comprend 30 crédits et couvre en principe deux trimestres d'études à plein temps (trimestre d'automne et trimestre d'hiver). Il n'est pas possible de l'entamer au trimestre d'hiver. Pour toute information relative au Certificat de traduction troisième langue, veuillez contacter Mme. Anahí Alba de la Fuente anahi.alba.de.la.fuente@umontreal.ca

Microprogramme en langue et culture hispaniques

Le programme comprend 15 crédits à option et permet de se familiariser avec divers aspects de la civilisation hispanophone (langue, culture, histoire, politique). Il peut être suivi par un·e étudiant·e inscrit·e à un autre programme. Il offre une formation complémentaire ou un perfectionnement.

2.3 COURS DE LANGUE

Chaque trimestre, de nombreux cours de langue espagnole sont offerts à différents niveaux :

- **cours de base** : Espagnol 1 (A1) à Espagnol 6 (B2.2)
- **cours de perfectionnement** : Pratique orale, Composition 1 et 2, Grammaire avancée, etc.

Alors que les cours de perfectionnement en espagnol (cours relevant des programmes en études hispaniques) sont administrés par le DLLM, les cours d'espagnol de base sont gérés par le **Centre de langues**.

Pour contacter la **Coordonnatrice intérimaire des cours de langue espagnole** du Centre de langues : Aranzazu TOQUERO ÁLVAREZ (aranzazu.toquero@umontreal.ca).
Bureau : C-1134 Tél. : 514-343-7021

Les cours reliés au Centre de langues s'adressent aux étudiant·e·s provenant de toutes les facultés et de tous les départements de l'Université, des écoles affiliées ainsi qu'au public en général. Afin d'améliorer la formation langagière des étudiant·e·s, trois laboratoires, aménagés spécifiquement pour l'enseignement des langues et munis d'outils hautement spécialisés, sont mis à leur disposition.

2.4 CORPS PROFESSORAL

Responsable du 1^{er} cycle

Ana Belén MARTÍN SEVILLANO	[littérature hispano-américaine contemporaine]
Professeure agrégée Bureau : 530-15 (3744 Jean-Brillant) 514 343-5876 ab.martin.sevillano@umontreal.ca	

Responsable des cycles supérieurs

Anahí ALBA DE LA FUENTE	[linguistique hispanique, acquisition et enseignement de l'espagnol]
Professeure agrégée Bureau : C-8079 514-343-2267 anahi.alba.de.la.fuente@umontreal.ca	

Professeurs réguliers

Juan Carlos GODENZZI	[linguistique hispanique, traduction]
Professeur titulaire Bureau : C-8071 514-343-2303 juan.carlos.godenzzi@umontreal.ca	
James CISNEROS	[cinéma hispanique, littérature hispano-américaine contemporaine]
Professeur agrégé Bureau : C -8077 514 343-3608 james.cisneros@umontreal.ca	
Enrique PATO	[grammaire espagnole, enseignement de l'espagnol]
Professeur titulaire Bureau : C-8075 514-343-6117 enrique.pato-maldonado@umontreal.ca	
Olga NEDVYGA	[littérature hispano-américaine]
Professeure adjointe Bureau : C-8073 514-343-5881 olga.nedvyga@umontreal.ca	
Javier RUBIERA	[littérature espagnole, théâtre hispanique]
Professeur titulaire Bureau : C-8072 514-343-5892 javier.rubiera@umontreal.ca	

2.5 BOURSES ET POSSIBILITÉS D'EMPLOI AU 1^{ER} CYCLE

Pour toute question concernant le financement des études, il est recommandé de s'adresser au :

Bureau de l'aide financière
Pavillon J.A. DeSève,
2332 boul. Édouard-Montpetit, 4^e étage, local A-4302
Tél. : 514-343-6145
www.baf.umontreal.ca

Un *répertoire* de bourses est disponible à cette même adresse.

- L'Université offre également un certain nombre de **bourses d'accueil** aux étudiant·e·s qui débutent au 1^{er} cycle. Pour plus de détails, contacter le bureau de recrutement du registraire au 343-6935 (www.regis.umontreal.ca/bourses).
- Par ailleurs, depuis 2022, un Fonds de bourse des professeurs d'études hispaniques a été créé au DLLM qui permet de décerner une bourse annuelle de 1 000 \$.
- Si vous comptez poursuivre des études de maîtrise, vous êtes invité·e à être attentif·ve aux conditions et aux dates limites de demande des **bourses du FRQ** (<https://frq.gouv.qc.ca>) et du **CRSH** (www.crsh.ca) (bourses à solliciter idéalement en septembre de la 3^e année de baccalauréat). Vous pouvez aussi consulter la responsable des cycles supérieurs, Mme. Anahí Alba de la Fuente.
- Tous et toutes sont instamment prié·e·s de consulter régulièrement le site Web du Département (<http://lm.umontreal.ca/accueil/>) et le **tableau d'affichage** de la Section pour des informations complémentaires concernant des offres d'emploi ponctuelles, des projections, des conférences, etc.

2.6 SOUTIEN AUX ÉTUDES : SAÉ ET SAFIRE

Les Services à la vie étudiante (SAÉ)

- Les [Services à la vie étudiante](#) (SAÉ) sont accessibles à distance et répondent à une panoplie de besoins propres aux étudiant·e·s de l'Université.
- Le [soutien aux études](#) offre un encadrement et une aide pour réussir leurs études aux personnes qui en ressentent le besoin. Un accueil et du soutien spécialisé est aussi mis à la disposition des étudiant·e·s autochtones, en situation de handicap, non francophones ou qui ont des enfants.
- Les SAÉ offrent également aux étudiant·e·s l'accès à une panoplie de professionnel·le·s qui ont à cœur [votre santé tant physique que psychologique](#).
- Il existe plusieurs ressources aux SAÉ pour obtenir le soutien financier nécessaire pendant votre cheminement universitaire : de l'aide financière, des bourses d'études, des programmes études-travail et de l'aide pour votre recherche d'emploi.
- Les SAÉ vous permettent également de vous impliquer dans la vie étudiante ou de prendre part à celle-ci.

SAFIRE

Le [Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante](#) (SAFIRE) est un centre de services pédagogiques et administratifs qui sert les étudiant·e·s, les départements et les écoles de la Faculté des arts et des sciences (FAS) de l'Université de Montréal. Le SAFIRE œuvre

concrètement dans plusieurs domaines : Accueil, encadrement et information pédagogique; Gestion des études; Réussite étudiante, etc.

-Le SAFIRE offre aux étudiant·e·s de l'information sur les programmes, l'admission et les équivalences de cours.

-Le SAFIRE veille aussi au respect du *Règlement des études de premier cycle* tout en favorisant la réussite étudiante par des initiatives concrètes.

-Le SAFIRE est responsable de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens, accordées aux étudiant·e·s en situation de handicap par le [Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap](#) (SESH).

2.7 PROGRAMME D'ÉCHANGES

Études en Espagne ou en Amérique latine

Les étudiant·e·s inscrit·e·s au baccalauréat ou à la majeure et qui auront terminé 24 crédits de ce programme, pourront, s'ils/elles le désirent, se prévaloir des ententes interuniversitaires et des programmes de bourses Université de Montréal/Ministère de l'Éducation du Québec pour étudier à l'étranger afin de compléter leur formation. Pour de plus amples renseignements sur le programme d'échanges, il est possible de s'informer auprès du responsable du 1^{er} cycle, Mme. Ana Belén MARTÍN SEVILLANO, ainsi qu'auprès de la :

Maison internationale-Bureau des étudiants internationaux

Pav. J.A. DeSève

2332, boul. Édouard-Montpetit A -0300

Tél. : 514-343-6111 poste 5366

maisonintl@sae.umontreal.ca

www.intl.umontreal.ca

www.bei.umontreal.ca/maisoninternationale

<http://ilm.umontreal.ca/ressources-services/international/>

2.8 VIE ÉTUDIANTE

L'Association des étudiant·e·s en littératures et langues modernes, AELLMUM, (aellmum@gmail.com), dont les représentant·e·s des études hispaniques ou des études allemandes siègent aux assemblées de la [FAÉCUM](#) (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal), organise diverses activités, notamment des soirées culturelles ou sociales.

L'AELLMUM est votre association étudiante et dispose d'une [page Facebook](#) que vous êtes invité·e·s à joindre.

2.9 CARREFOUR INTERDISCIPLINAIRE ET INTERCULTUREL (CII)

[Carrefour interdisciplinaire et interculturel](#)

3150 rue Jean-Brillant, C-8056

514-343-6111, poste 1920

carrefourii@umontreal.ca

III. CHOIX DE COURS ET DESCRIPTION DES COURS

L'inscription aux cours (choix de cours) est la démarche qui consiste à choisir des cours pour former l'**horaire** de chaque session (automne-hiver-été), selon la **structure du programme** et la grille de **cheminement type**. Procédez vous-même au choix de cours dans votre [Centre étudiant](#). Pour connaître la marche à suivre, allez à la section *Inscription (choix de cours)* de la page Aide Centre étudiant.

S'il s'agit de votre première session et vous n'avez jamais suivi un cours d'espagnol à l'UdeM, vous devez passer un test de classement d'espagnol, avant faire votre choix de cours. Pour tout renseignement sur quand et comment faire le test, consultez le [site web du Centre de langues](#) (inscription obligatoire pour le test).

Si vous avez des questions sur votre choix de cours, n'hésitez pas à contacter la responsable d'études de premier cycle, Mme. Ana Belén MARTÍN SEVILLANO.

3.1 STRUCTURE DES PROGRAMMES ET CHEMINEMENTS TYPE

Cliquez sur le programme désiré afin d'obtenir la structure et le cheminement type.

- [Baccalauréat en études hispaniques](#)
- [Majeure en études hispaniques](#)
- [Mineure en études hispaniques](#)
- [Certificat en traduction troisième langue \(espagnol-français / français-espagnol\)](#)
- [Microprogramme en langues et culture hispanique](#)

Programme facultaire : [Mineure en études latino-américaines](#)

3.2 COMPOSITION DES BLOCS DE COURS

Définitions

Cours obligatoire :

Cours imposé à tous les étudiant·e·s inscrit·e·s à un programme d'études ou, le cas échéant, à une spécialisation d'un programme. L'étudiant·e doit s'inscrire à **tous** les cours énumérés dans les **blocs obligatoires**.

Cours à option :

Cours choisi parmi un certain nombre de cours faisant partie de blocs structurés dans le programme d'études. Tout choix de cours doit **respecter les minima et maxima indiqués dans chacun des blocs** : l'étudiant·e qui aura déjà atteint le nombre maximal de crédits attribué à un certain bloc n'aura plus la possibilité de choisir d'autres cours de ce même bloc à titre de cours à option.

Cours au choix :

Dans chaque programme, l'étudiant·e choisit un cours (3 crédits) dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Ce cours fait partie du programme d'études de l'étudiant·e. Sauf exception autorisée, le cours au choix doit être choisi parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle ESP.

Préalable :

Un cours préalable est un cours qui doit absolument avoir été réussi **avant** de suivre un autre cours. Par exemple, pour s'inscrire aux cours ESP1225, ESP1325, ESP1327, ESP2300, ESP2510, ESP2525, ESP2651 ou ESP2652 (donnés en espagnol), il faut avoir réussi ESP1906 (Espagnol 6 [niveau B2.2]) ou avoir le niveau d'espagnol équivalent. Pour s'inscrire au cours ESP 2536 (Grammaire avancée), il faut avoir réussi le cours ESP 2510 (Pratique orale de l'espagnol) ou le cours ESP 2525 (Composition espagnole 1), c'est-à-dire ESP 2510 ou ESP2525 sont les cours 'préalables' du cours ESP 2536.

3.3 DESCRIPTION DES COURS

Baccalauréat :

[HTTPS://ADMISSION.UMONTREAL.CA/PROGRAMMES/BACCALAUREAT-EN-ETUDES-HISPANIQUES/STRUCTURE-DU-PROGRAMME/](https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-etudes-hispaniques/structure-du-programme/)

Majeure :

[HTTPS://ADMISSION.UMONTREAL.CA/PROGRAMMES/MAJEURE-EN-ETUDES-HISPANIQUES/STRUCTURE-DU-PROGRAMME/](https://admission.umontreal.ca/programmes/majeure-en-etudes-hispaniques/structure-du-programme/)

Mineure :

[HTTPS://ADMISSION.UMONTREAL.CA/PROGRAMMES/MINEURE-EN-ETUDES-HISPANIQUES/STRUCTURE-DU-PROGRAMME/](https://admission.umontreal.ca/programmes/mineure-en-etudes-hispaniques/structure-du-programme/)

Ces descriptions ne servent que d'orientation générale. Les professeur·e·s présenteront, au premier jour de cours, un plan de cours définitif. Vous trouverez **les horaires de cours** à la fin de ce document ; pour les horaires des cours de langue (ESP1901 à ESP1906), veuillez consulter la page internet du Centre de langues :

<https://centre-de-langues.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/espagnol/>

Les **cours dont le titre est accompagné d'un astérisque (*)** se donnent sur une base cyclique. Il est fortement conseillé aux étudiant·e·s de s'inscrire aux cours lorsqu'ils sont offerts, pour ne pas retarder l'obtention de leur diplôme.

ÉTUDES HISPANIQUES – HORAIRES 2024-2025

<https://llm.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/>

À noter : Ces horaires sont définitifs, par contre il se peut que des annulations de cours ou des changements de locaux puissent avoir lieu. Les étudiant·e·s doivent **vérifier l'horaire dans leur Centre étudiant avant de se rendre au cours.**

L'intégrité intellectuelle à l'Université de Montréal

Des ressources pour prévenir le plagiat et la fraude dans les travaux et les examens

Pour consulter le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiant-e-s*, pour savoir comment bien citer vos sources ou pour en apprendre plus sur *Intégrité, fraude et plagiat* : <http://www.integrite.umontreal.ca>

Évitez de vous mettre les pieds dans les

PLA giaTS !



Dévoilez vos sources!

Vous savez déjà qu'il faut éviter de parler durant un examen, de regarder la copie de votre voisin, de dissimuler des notes et des formules ou d'utiliser du matériel non permis...

Mais rappelez-vous que rapporter les paroles ou les idées d'autrui en omettant de citer correctement ses sources est aussi une forme de plagiat.

Lorsque vous reprenez les paroles ou les idées d'une autre personne, vous devez toujours utiliser les guillemets pour bien indiquer qu'il s'agit d'une citation et inscrire vos sources de façon précise, qu'il s'agisse d'un extrait pris dans Internet, un livre, un article de journal, une revue, etc. De plus, il ne suffit pas de modifier quelques mots du texte original ou sa ponctuation pour considérer qu'il ne s'agit plus d'une citation.

L'omission de guillemets dans une citation tombe sous le coup du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiant-e-s*.

N'oubliez pas que vous devez être en mesure de répondre intellectuellement du travail que vous soumettez. Ce n'est pas seulement le résultat final qui compte, mais aussi tout le processus de recherche, de réflexion, de validation et de confrontation d'idées nécessaire à la rédaction d'un travail.

4 questions à se poser avant de remettre un travail

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué?
3. Ai-je évité de « copier/coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue)?
4. Ai-je fait une liste bibliographique exhaustive à la fin de mon travail?

Motus et bouche cousue pendant les examens!

Pour être certain que l'on ne vous soupçonnera pas de plagiat pendant les examens, nous vous invitons à suivre les règles de conduite ci-dessous :

- Évitez de parler;
- Si quelqu'un d'autre que le surveillant vous pose une question, même si ça ne concerne pas l'examen, évitez de répondre. La seule personne à laquelle les étudiant-e-s doivent s'adresser est le surveillant;
- N'ayez en votre possession que le matériel autorisé;
- Évitez d'emprunter des objets à votre voisin (calculatrice, ouvrage de référence, efface, mouchoir, etc.);
- Déposez en avant de la salle tous les effets personnels non permis pour l'examen;
- Fermez votre téléphone cellulaire, téléavertisseur, radio portative et baladeur durant l'examen. En cas d'oubli de votre part, s'ils sonnent, vous ne pouvez y répondre;
- Arrivez à l'heure; aucune période supplémentaire ne sera allouée aux retardataires et le surveillant pourra même vous refuser l'accès à la salle d'examen. (Après une heure de retard, aucun étudiant ne sera admis dans la salle d'examen);

- Aucune sortie n'est autorisée pendant la première heure. Ensuite, la durée d'une sortie ne doit pas dépasser cinq minutes. Aucune permission de sortie n'est accordée tant que l'étudiant précédent n'est pas de retour;
- Ayez en main votre carte étudiante ou une pièce d'identité avec photo.

Si tout cela n'est pas clair pour vous, n'hésitez pas à vous adresser à l'un de vos professeurs.
Le plagiat peut se solder par la note « F », soit échec, et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université. **Pensez-y !**

Références pratiques

MARTÍN SEVILLANO, Ana Belén 514 343-5876	Responsable de premier cycle Bureau : 530-15	ab.martin.sevillano@umontreal.ca
ALBA DE LA FUENTE, Anahí 514 343-2267	Responsable des cycles supérieurs Bureau : C -8079	anahi.alba.de.la.fuente@umontreal.ca
PATO, Enrique 514 343-6117	Bureau : C-8075	enrique.pato-maldonado@umontreal.ca
CISNEROS, James 514 343-3608	Bureau : C -8077	james.cisneros@umontreal.ca
NEDVYGA, Olga 514 343-5881	Bureau : C -8073	olga.nedvyga@umontreal.ca
RUBIERA, Javier 514 343-5892	Bureau : C -8072	javier.rubiera@umontreal.ca
GODENZZI, Juan Carlos 514 343-2303	Bureau : C -8071	juan.carlos.godenzzi@umontreal.ca
TOQUERO ÁLVAREZ, Aranzazu 514 343-7021	Coordonnatrice des cours de langue espagnole Bureau : C -1134	aranzazu.toquero@umontreal.ca
THUOT, Lynne 514 343-7255	Technicienne en gestion des dossiers étudiants (1^{er} cycle) Bureau : C -8094	1er-cycle@littlm.umontreal.ca
LAMARRE, Isabelle 514 343-7608	Technicienne en coordination du travail de bureau Bureau : C -8090	isabelle.lamarre@umontreal.ca
TREMBLAY-DEVIRIEUX, Sophie 514 343-6111 (#3890)	Conseillère à la réussite étudiante Bureau : C-8116	sophie.tremblay-devirieux@umontreal.ca
RUFINO MORALES, Marimar 514 343-6111 (#3890)	Conseillère à la réussite étudiante Bureau : C-8116	mdm.rufino.morales@umontreal.ca